

Bulletin Municipal

herri aldizkaria

Août 2024
2024 ko agorrila



David Hugla
Maire de Lahonce
Lehuntzeko auzapeza
maire@lahonce.fr

Editorial Sar hitza

Avec le dénouement de nos belles fêtes patronales, nous aurions pu penser que l'été allait véritablement démarrer. Ce fut certes le cas pour nos accueils de loisirs ainsi que pour l'ensemble de l'équipe pédagogique mais une météo capricieuse et très versatile ne nous a pas permis d'en prendre réellement conscience. En revanche, ces anomalies climatiques ne sont plus hélas une découverte pour les populations et doivent forcément nous inciter à davantage de sobriété dans nos modes de vie.

C'est dans cet esprit que nous allons terminer à l'automne le 1er tome de notre Atlas de la Biodiversité Communale. Même s'il ne s'agit pas d'une fin en soi, cet outil d'une grande importance est au service d'une démarche de connaissance, de compréhension et d'appropriation pour chacune et chacun d'entre nous. Et ce d'autant plus lorsqu'on réalise les services essentiels que la biodiversité nous rend au quotidien.

Pour autant, plusieurs concrétisations des études et des travaux menés par les élus depuis le début du mandat vont voir le jour dans les mois qui viennent.

Tout d'abord, trois équipes d'architectes ont été sélectionnées pour remettre une intention architecturale dans le cadre de la construction d'un bâtiment dédié aux accueils de loisirs. A l'issue d'une phase d'audition qui se déroulera fin octobre, l'une d'entre elles sera retenue pour concevoir et réaliser ce nouvel équipement qui marquera la première phase opérationnelle issue du plan guide de réaménagement du centre bourg.

En parallèle, l'Office 64 de l'Habitat, chargé de mener à bien la réhabilitation de la maison « Oyhantoa », désignera également cet automne le cabinet d'architectes qui en assurera la maîtrise d'œuvre. Ce projet a par ailleurs connu une évolution de sa programmation et sa vocation est désormais pleinement résidentielle. La maison d'assistantes maternelles initialement prévue n'a finalement pas été conservée au regard de l'évolution du contexte des solutions de modes de garde d'enfants. La conjoncture a fortement évolué en quelques années et l'opportunité d'un tel équipement est désormais considérée comme très incertaine, tant au sein du conseil municipal que chez nos différents partenaires (CAPB, CAF, RAM, ...).

Sur cette même thématique du logement, un permis de construire a récemment été déposé par Habitat Sud Atlantic (HSA) sur le secteur dit « Bergounet », en vue de réaliser un programme de 48 appartements proposant un taux inédit à Lahonce de 60% de logements accessibles (locatif et accession). Grâce à un partenariat productif entre HSA et la commune, la construction de ces nouveaux logements sera également articulée avec des travaux de voirie, afin de poursuivre l'aménagement de voies piétonnes le long de la route Sallaberry et du chemin Barandeguy.

A notre échelle, ces deux derniers projets, qui allient réhabilitation du patrimoine et construction neuve, participeront à répondre aux difficultés d'accès au logement que rencontrent nombre de ménages de notre territoire.

Le menu de la rentrée sera donc copieux pour les élus et les réalisations à venir permettront de concrétiser le travail mené depuis déjà 4 ans.

D'ici-là, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer une fin d'été qui alliera, je l'espère, sérénité, solidarité et bienveillance.

Gure herriko besta ederrak bukatzean, uda zinez hasiko zela pentsa genezakeen. Hala izan da gure aisialdi zentroentzat baita pedagogia talde osoarentzat, baina eguraldi gorabeheratsuak ez digu guziz udako giroa eskaini. Haatik, bitxikeria klimatiko horiek, zoritxarrez, ez dira berriak eta herritarrok ditugun bizitzeko ohiturak aldatzera akuilatu behar gaituzte.

Ildo horretatik dugu gure Herriko Bioaniztasunaren Atlasaren 1. liburukia bukatuko udazkenean. Berez helburu bat ez bada ere, gutako bakoitzarentzat, ezagutze, ulertze eta gureganatze urraspidearen zerbitzuko izanen da garrantzi handiko tresna hau, are gehiago bioaniztasunak egunerokoan eskaintzen dizkigun funtsezko zerbitzuez ohartzen garelarik.

Hala ere, kargu aldi hastapenetik zenbait hautetsik eraman dituzten ikerketa eta obra batzuk gauzatuak izanen dira datozen hilabeteetan.

Lehenik, hiru arkitekto talde hautatuak izan dira arkitektura-egitasmo bat aurkezteko, aisialdi zentroa aterpetzeko eraikin baten eraikitzearen harira. Urri bukaeran iraganen den entzunaldi urrats baten ondotik, aurkeztutako egitasmo bat hautatua izanen da azpiegitura berria sortzeko eta eraikitzeko. Ekintza honek burgu barneko berrantolakatarako gida-programatik ateratako lehen urrats operatiboa markatuko du.

Aldi berean, "Oihantoa" etxearen zaharberitzearen ardura duen Office 64 de l'habitat erakundeak obra horien obralaria izanen den arkitekto bulegoa hautatuko du. Gainera, proiektu hau aldatua

izan da, bizitegiak baizik ez ditu aterpetuko. Hastapenean aterpetu behar zuen haurtzainen etxea ez da egina izanen, haurtzaintza mota aukeren testuingurua aldatu baita. Egoera anitz aldatu da zenbait urteren epean eta horrelako ekipamendu baten aukera zalantzazkoa da orain, hala herriko kontseiluaren aldetik, nola partaideen aldetik (Euskal Elkargoa, FaLK, Haurtzainen Bitartekaritza...).

Bizitegiaren gaiari buruz beti, Habitat Sud Atlantic (HSA) erakundeak eraikitze baimen bat aurkeztu berri du "Berguneta" deitutako eremuan 48 bizitegi programa bat sortzeko xedez. Horrela, Lahuntzen, nehoiz ikusi gabeko bizitegi helgarrien tasa proposatua izanen da, %60koa (alokagai, salgai). HSA erakundea eta herriaren arteko elkarlan eraginkor bati esker, bizitegi berri horien eraikitzea bide obrekin batera eramana izanen da, Salaberriko errepidea eta Barandegia bidearen luzeran oinezkoendako bideak antolatzen segitzeko asmoz.

Gure heinean, azken bi proiektu horiek, ondarearen zaharberitzea eta eraikuntza berriak batzen dituztelarik, gure lurraldeko familia anitzek dituzten bizitegi bat aurkitzeko zailtasunei erantzutean parte hartuko dute.

Orduan, hautetsiek zeregin ugari izanen dute iraileko sartzean, eta etorkizuneko obrek azken 4 urteetan eramandako lana gauzatzeko bidea eskainiko digute.

Anartean, zuetako bakoitzari lasaitasuna, elkartasuna eta onginahia batuko dituen uda iragatea desiratzen dizuet.

Sommaire / Aurkibidea

Chronique municipale et commissions

1 2 3 4 5

Environnement

6 7

Associations

8 9 10 11

Informations diverses

12

AIDE FINANCIÈRE À L'ACQUISITION DE VÉLOS

La commune de Lahonce renouvelle une aide financière aux Lahonçais pour l'acquisition de vélo classique, vélo à assistance électrique, vélo cargo..., neufs et d'occasion à l'instar des aides proposées par l'Etat qui sont étendues jusqu'en 2027.

Les atouts de ce mode doux de déplacement sont nombreux : il permet de s'affranchir des bouchons donc de gagner du temps, il est bon pour la santé et permet d'effectuer un exercice d'entretien physique efficace. De plus et c'est là son principal attrait, il est écologique et permet de réaliser des économies certaines, notamment pour les déplacements domicile travail. La commune de Lahonce souhaite œuvrer concrètement pour la mobilité durable sur son territoire et en particulier pour la promotion des modes doux, en dynamisant la pratique du vélo sous toutes ses formes.

Pourront bénéficier de l'aide communale les personnes physiques justifiant :

- de leur résidence principale dans la commune de Lahonce,
- de l'octroi de l'aide de l'Etat,
- de la production d'une facture postérieure au 25 mars 2024.

Pour toute précision, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la commune, en cliquant dans la rubrique « actualités » de la page d'accueil ou à transmettre vos documents à contact@lahonce.fr ou à appeler le standard de la mairie au 05.59.31.55.10.





L'Équipe Municipale

HUGLA David : **Maire (membre de toutes les commissions)**

- | | | |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 2 PERE Martine | 8 GAMALEYA Florence | 14 DEMANGE Jean-Marie |
| 3 HARGINDEGUY Jérôme | 9 DARRIGOL Jean-Marie | 15 SIEBERT Christiane |
| 4 MINNE Sandrine | 10 VEZA Hélène | 16 DEYTIEUX Benoît |
| 5 MOCORREA Bruno | 11 DELMAS Bernard | 17 MARNEFFE Thierry |
| 6 ETCHEVERRY Jessica | 12 BALZER Stéphanie | |
| 7 MERLIN Francis | 13 BUCHMANN Sylvie | |

COMMISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

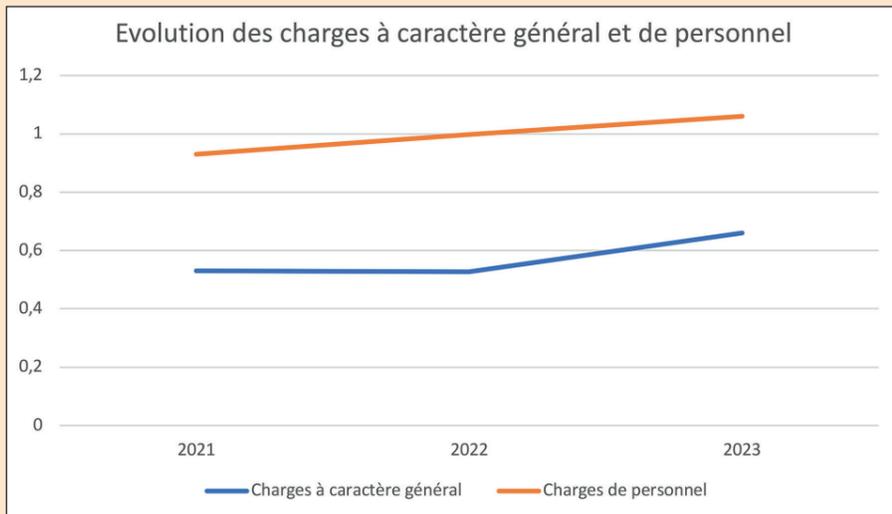
Vue d'ensemble du compte administratif 2023 du budget principal commune

La section de fonctionnement

Objectif de la Municipalité : Après quelques années marquées par la Covid 19, de récents événements ont fortement impacté la situation économique. Le budget 2023 a été établi de manière à limiter leurs effets sur les dépenses de la commune.

Pour le compte administratif 2023 de la commune, le montant total des dépenses s'élève à 2 132 605.38€ et les recettes à 2 701 269.55€. Ce qui produit un résultat excédentaire de 568 664.17€.

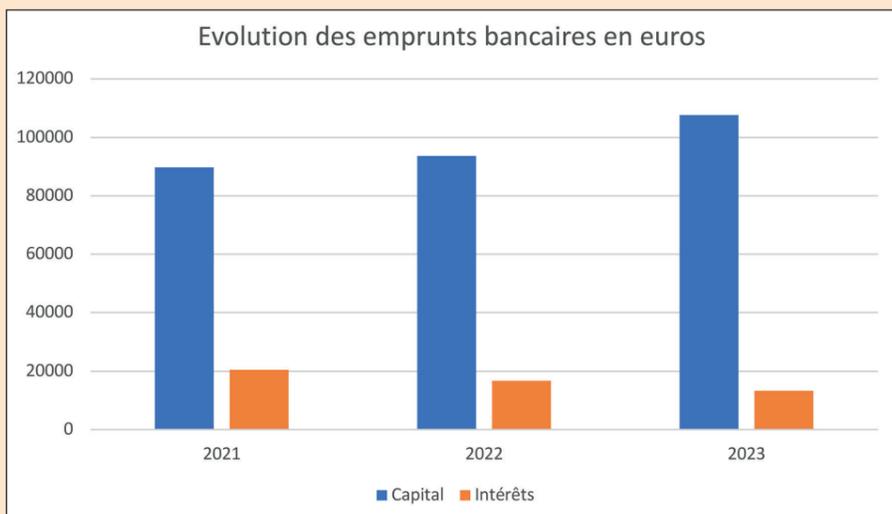
Zoom sur l'évolution (en milliers d'euros) sur les charges à caractère général* et les charges de personnel



* Les charges à caractère général représentent, de manière non exhaustive, les factures d'énergie, de contrats de prestations de services ou encore le fonctionnement de l'école et des accueils de loisirs.

Les charges à caractère général (fournitures électricité, gaz, alimentation...) ont subi une augmentation de 12%. Les charges de personnel ont augmenté notamment en raison de la hausse du point d'indice. Les charges financières sont en baisse car la collectivité n'a pas contracté de nouvel emprunt.

Les charges brutes de personnel s'élèvent à 1 060 349.43 €. Il faut déduire 21 985.30€ de remboursements d'indemnités journalières soit des charges nettes de 1 038 364.13 €. Pour 2023, l'évolution des charges de personnel (+6%) est marquée par la revalorisation du point d'indice, la hausse du SMIC, la réforme des grilles indiciaires, des avancements d'échelon et un avancement de grade. En 2023, le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement (RIFSEEP) a été instauré.



Evolution de la dette

Détail de l'endettement 2023 de la commune

| | Capital | Intérêts | TOTAL | Capital restant dû |
|------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| Remboursement de la dette bancaire | 69 696,31€ | 13 083,04€ | 82 779,35€ | 217 364,66€ |
| Remboursement de la dette TE64 | 4 177,25€ | 227,65€ | 4 404,90€ | 17 485,22€ |
| Remboursement EPFL (Artech) | 33 824,77€ | 0,00€ | 33 824,77€ | 641 872,70€ |
| TOTAL | 107 698,33€ | 13 310,69€ | 121 009,02€ | 876 722,58€ |



L'encours de la dette était en baisse depuis 7 ans : en 2014, il s'élevait à 1 091 617 €, en 2021 à 422 378.96 €. Il a connu une augmentation en 2022 pour atteindre 997 689.60 €.

La capacité de désendettement de la commune est estimée à 1.8 année. Il s'agit de mesurer le nombre d'années nécessaires pour éteindre la dette bancaire.

Il est admis qu'un ratio inférieur à 12 traduit une situation saine. Pourquoi un seuil de 12 ans ? La durée d'amortissement d'un investissement pour une collectivité oscille entre 10 et 15 ans. Ce seuil permet de définir un cadre de référence pour les collectivités.

Plus votre capacité de désendettement est faible, plus votre collectivité est solvable.

Le ratio de la commune de Lahonce permettra à notre collectivité de recourir à l'emprunt et de financer de nouveaux projets sans crainte de déséquilibrer le budget.

Repères

| 2023 | Montant en € par hab pour la strate de référence | | | |
|-----------------------------------|--|---------|-------------|--------|
| | En €/hab | Commune | Département | Région |
| Produits réels de fonctionnement | 867 | 859 | 998 | 1 022 |
| Charges réelles de fonctionnement | 721 | 701 | 813 | 822 |
| Capacité d'autofinancement brute | 146 | 158 | 185 | 200 |
| Capacité d'autofinancement nette | 120 | 93 | 116 | 128 |
| Dépenses d'équipement | 245 | 387 | 336 | 375 |
| Dettes financières | 455 | 675 | 605 | 649 |
| Fonds de roulement | 252 | 331 | 418 | 497 |
| Trésorerie | 263 | 348 | 448 | 540 |

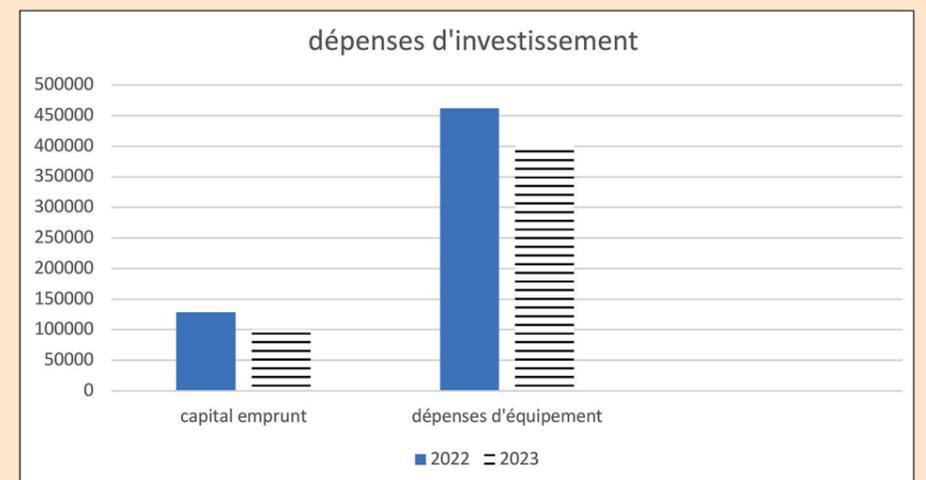
Taux d'imposition

L'évolution des impôts et taxes (+8.3%) s'explique cette année par l'importance de la revalorisation des bases d'imposition. La municipalité a choisi de ne pas faire évoluer les taux.

En 2023, les taux s'établissent donc à :

| Nature impôts | Taux 2023 | Bases 2023 prévisionnelles | Produit 2023 attendu |
|---|-----------|----------------------------|----------------------|
| Taxe foncière bâti | 31.16 % | 3 441 000.00€ | 1 072 216.00€ |
| Taxe foncière non bâti | 55.99 % | 37 200.00€ | 20 828.00€ |
| Taxe d'habitation | 12.90 % | 364 712.00€ | 47 048.00€ |
| Majoration taxe d'habitation sur les résidences secondaires | 60.00 % | 281 944.00€ | 21 822.00€ |
| TOTAL | | | 1 161 944.00€ |

La section d'investissement



Les priorités du budget 2023 ont pu être tenues et notamment :

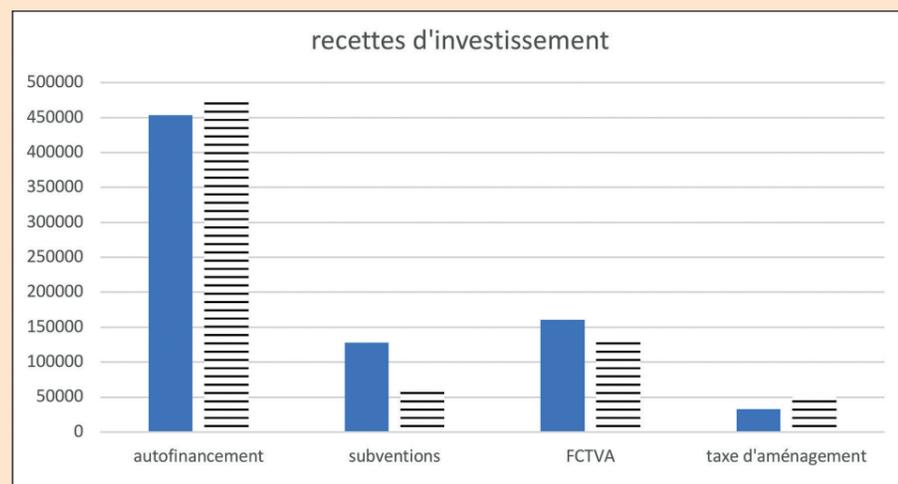
- La remise du plan guide de l'étude centre bourg,
- Les dernières actions et études de l'Atlas de la Biodiversité Communale,
- La restitution aux services de l'Etat des attestations d'accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP,

● COMMISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (Suite)

- La création d'une charte graphique, ainsi que l'achat d'un mini bus pour le service Enfance-Jeunesse,
- L'installation de LED dans les bâtiments communaux, les travaux d'amélioration des chaudières de l'école pour réduire la consommation énergétique des bâtiments,
- L'entretien et l'équipement des bâtiments communaux (remise en état des plafonds de la salle Kirolegi, achat de matériel pour les salles communales et l'école),
- La restauration du Monument aux Morts,
- Les travaux annuels :
 - * Réfection et entretien de voiries (chemin Constantin, Larreboure, Ponta, Harriague, impasse Romatet, rue de l'ancienne école),
 - * Création d'un ralentisseur route de Mouguerre,
 - * Marquage au sol,
 - * Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales, hors compétence de l'Agglomération Pays Basque.

L'inscription des études et projets en Restes à Réaliser (RAR 2023) se poursuivront en 2024 pour un montant de 394 348.45€.

Les recettes d'investissement sont présentées dans le graphique ci-après. Il est à noter qu'il y a un décalage entre la réalisation d'un projet et l'encaissement des subventions. En effet, elles sont perçues en grande majorité, sur l'exercice à venir, une fois les factures acquittées.



Sur l'exercice 2023, la commune a été subventionnée pour les projets d'équipements ci-après :

| SUBVENTIONS | 2023 |
|--|-------------------|
| Direction des Affaires Culturelles – mobilier abbaye | 6 404.00 € |
| Plan de relance de l'Etat – site internet | 11 578.00 € |
| Caisse d'Allocations Familiales - | 10 000.00 € |
| Agence de l'eau - solde de la subvention parkings perméables plaine Arbéou | 29 400.00 € |
| Préfecture Amendes de police – ralentisseurs Pedegain | 1 465.80 € |
| Conseil Paroissial – mobilier abbaye | 1 927.00 € |
| TOTAL | 60 774.80€ |

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE COMMERCES

Pour le compte administratif 2023 du budget annexe commerces, en section de fonctionnement, le montant total des dépenses s'élève à 8 883.18€ et les recettes à 32 918.40€. Ce qui produit un résultat excédentaire de 24 035.22€.

En section d'investissement, le montant total des dépenses s'élève à 16 686.18€ et les recettes à 16 686.18€, soit un résultat déficitaire de 370.24€.

L'EXERCICE BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2024

Pour le budget principal de la commune, la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 629 662.80€

Quant à la section d'investissement, elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 334 792.42€.

Malgré la conjoncture actuelle, la commune de Lahonce a une situation financière stable. L'encours de la dette communale reste ainsi à un niveau convenable malgré son augmentation en 2022 (acquisition du terrain Artech par l'Etablissement Public Foncier Local Pays Basque).

Parmi les mesures mises en place pour limiter les dépenses :

Un « amortisseur électricité » pour soutenir la commune impactée par la hausse des dépenses énergétiques.

Un soutien à l'investissement local de l'Etat, des collectivités territoriales et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour accompagner la collectivité dans le financement de ses investissements.

Dans ce contexte, les priorités du budget 2024 de la commune de Lahonce, sont :

- Etude de faisabilité et de programmation autour des futures zones à urbaniser,
- Etude de partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels et plan de gestion avec la MIFENEC pour l'arrachage de la plante invasive la Cortaderia sur certaines emprises communales,
- Acquisition de parcelles privées (parking multimodal et espace boisé en centre bourg)
- Entretien et équipement des bâtiments communaux (rénovation du ponton communal et changement des pieux le soutenant, clôture d'un bassin de rétention, composteur pour la cantine de l'école, peinture intérieure de certaines salles communales, travaux poste mairie, achat de matériel numérique pour l'école),
- Travaux d'arrachage de la plante invasive la Cortaderia
- Les travaux annuels :
 - * Réfection et entretien de voiries
 - * Marquage au sol,
 - * Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales, hors compétence de l'Agglomération Pays Basque.
 - * Travaux confiés au Territoire d'Energie pour le parc de l'éclairage public

L'inscription des études et projets en Restes à Réaliser (RAR 2023) se poursuivront en 2024 et porteront notamment sur :

- L'étude de l'avant-projet et le dépôt du permis de construire du bâtiment périscolaire,
- Le suivi et les travaux de changement d'affectation de certains locaux de la salle Kirolegi, son changement de revêtement de sol,
- La mise en place de la COMMunication Electronique des Données de l'Etat Civil (COMEDDEC),
- Le changement des menuiseries et des volets de la Mairie et du Couvent,
- L'achèvement des travaux de l'arrêt de bus Venelle,
- La réfection du platelage et des lambourdes du ponton de voile,
- L'installation de LED au trinquet et à l'école,
- Le réaménagement du foyer des jeunes,
- L'achèvement des travaux de voirie (chemin de la gare, Kurutz, Pedegain, Lannabère, Sallabery route des Barthes).

Budget primitif 2024 du budget annexe des Commerces

Pour le budget annexe des commerces, la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 78 700.65€

Quant à la section d'investissement, elle s'équilibre en recettes et en dépenses à 82 421.90€

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Le règlement sanitaire départemental, publié au recueil des actes administratifs et des informations du 5 janvier 1995 et consultable sur le site de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques http://www.pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr/sections/publications/reglements_sanitaire/, s'applique à toutes les communes du département. Il fixe les règles à respecter en matière d'hygiène et de salubrité publiques. Voici quelques éléments qui pourront concourir à clarifier certaines questions fréquemment posées en Mairie sur les règles de bon voisinage.

Élimination des déchets verts (art. 84)

Déchets verts, résidus de tontes et d'élagage : nous rappelons qu'il est strictement interdit de se débarrasser de ces déchets sur des parcelles publiques ou privées, de les brûler à l'air libre, tout d'abord par simple respect de la propriété d'autrui. Outre l'aspect esthétique, ces dépôts sauvages sont également susceptibles d'introduire ou diffuser des espèces végétales indésirables qu'il sera par la suite impossible d'éradiquer.

- La commune dispose d'une déchetterie où chacun peut les apporter, les mardi, jeudi, vendredi matin et samedi.
- La Commune propose aux particuliers la location de la benne (160 €) qui sera ensuite acheminée à la déchetterie.
- Les déchets peuvent être mis en attente en bord de route ou de chemin, jusqu'à la location de la benne, à condition que cela ne gêne pas la circulation routière ou piétonnière.

Animaux domestiques

• Déjections (art. 99-2)

Les propriétaires d'animaux doivent veiller à ce que leurs besoins soient faits dans les caniveaux de routes ou ramassés et mis dans les poubelles prévues à cet effet.

• Divagation (art. 99-6)

Tout animal doit être tenu en laisse conformément à l'arrêté municipal du 5 mai 1980. Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les parties communes et espaces extérieurs des immeubles, dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics.

Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet. Si vous trouvez un animal divagant vous devez prévenir la Mairie. Les agents communaux les récupéreront et mettront les animaux dans un lieu clos, la fourrière Txakurak venant les récupérer.

• Chiens dangereux

Les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention au 1er janvier 2010, délivrés par la Mairie au vu notamment d'une évaluation comportementale et d'une attestation d'aptitude du maître.

• Bruits d'animaux (art. 104)

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Bricolage, jardinage (art. 103-2)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de

gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Nuisances sonores

Le principe général est que tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique ou ménagers, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Elagage

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie) et n'entravent pas le passage des camions poubelle. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. (article 671, 672, 673 du code civil)



● COMMISSION TRAVAUX



Travaux - Voirie Bâtiments communaux

Outre la poursuite des investissements dans les voiries communales (115 000€ inscrits au budget 2024), le premier semestre 2024 a vu de nombreux chantiers être mis en œuvre par la municipalité.

Dès le mois de janvier, nous avons dû faire face à une situation d'urgence au club de voile Adour Plaisance : l'un des pieux maintenant le ponton s'est brusquement rompu, nécessitant des travaux conséquents qui ont été réalisés par une des rares entreprises spécialisées dans ce type d'ouvrage. De plus, les lambourdes qui soutiennent le caillbotis, victimes de l'Adour et du temps, ont dû être remplacées. Ce sont ainsi près de 75 000€ qui ont été investis par la commune pour préserver les installations de notre club de voile.



La sécurité routière a précisément été l'un des maîtres mots dans les échanges entre élus au cours de ces derniers mois. En effet, à deux reprises, des conducteurs ont perdu la maîtrise de leur véhicule sur la RD257, au niveau de l'allée Haitzaldean, et ont échoué en contrebas de la chaussée, dans la propriété de riverains, fort heureusement sans gravité. En conséquence, nous avons fait appel aux techniciens du Conseil Départemental qui nous ont proposé la réalisation d'une écluse, afin de réduire la vitesse des véhicules, d'une part, et de fortement limiter les risques de glissade et de chute, d'autre part.

D'autres projets sont déjà programmés par la Commission Travaux et vont être engagés dans les prochaines semaines, avec notamment la réfection des peintures intérieures de plusieurs bâtiments municipaux et la clôture des deux bassins de rétention de la commune.

Ainsi, ce proverbe africain pourrait devenir la devise de la Commission Travaux : « Si nombreux que soient les travaux finis, ceux qui restent à faire sont plus nombreux. »

● COMMISSION ANIMATION COMMUNICATION



Fête de la Nature

Le dimanche 5 mai 2024 a eu lieu la 3^e édition de la fête de la Nature.

Encore une fois, cette matinée qui alliait marché de producteurs locaux, bourse aux plantes, exposition d'aquarelles, stands divers a connu un magnifique succès tant par sa qualité que par sa fréquentation. Le soleil était aussi de la partie.

En effet, le cloître était en effervescence dès 8 heures pour l'installation des producteurs et des différents stands. Chacun a pu déguster et acheter du miel, des confitures,

de la bière, du kéfir, du kombucha, des légumes, de la charcuterie.

Les jardiniers en ont profité pour échanger des plants de fleurs et de légumes avec la bourse aux plantes organisée par l'association TRUKATU qui a encore une fois bénéficié d'une importante fréquentation, ainsi qu'acheter des plants de légumes anciens apportés par de jeunes maraîchers.

Les enfants de l'école, les Carrioles Vertes, le collectif Bas Adour Mobilité, un stand sur l'ABC étaient aussi présents et ont présenté ou rappelé leurs actions et leurs objectifs.

La ferme d'Emekopa avec ses animaux (lapins, cochons d'Inde, poules, canards, poney, chèvres) a ravi les enfants. L'association Pinceaux, Chevalet et Bonne Humeur qui avait mis en place une belle exposition d'aquarelles, proposait aussi une initiation peinture aux enfants venus nombreux participer à cet atelier.

Une belle journée qui s'est terminée par un moment convivial apprécié.



● COMMISSION ECOLE, JEUNESSE ET ACTION SOCIALE



Un départ en fanfare pour les CM2

D'aucuns se souviennent d'un départ aussi singulier. Ovationnés par leurs camarades, c'est par la traversée d'une sinieuse et émouvante haie d'honneur que les élèves de CM2 ont dit au revoir à leur école primaire en ce vendredi 05 juillet. Les photos souvenirs déployées en grand format pour l'occasion étaient là pour rappeler le chemin parcouru entre l'entrée à l'école et le départ au collège. Huit années, souvent éclairs, qui voient le temps s'accélérer en permanence et pour lesquelles il se dit que la page est souvent plus difficile à tourner pour les parents. Un grand merci à l'équipe d'animation et enseignante pour cette attention qui n'aura pas manqué de susciter une certaine émotion.



...sans transition

Après une fin d'année scolaire nécessairement festive marquée par la fête de l'école et les fêtes de Lahonce, pas de répit pour le service enfance/jeunesse avec l'enchaînement de la saison estivale. Période charnière de l'année pour les ALSH qui requiert une sérieuse phase de préparation, nos structures ont une nouvelle fois tourné à plein régime durant cet été 2024 avec des effectifs régulièrement complets contraignant à formaliser des listes d'attente. Moments forts de cette séquence estivale, les camps proposés aux enfants et aux jeunes ont également suscité un vif intérêt comme en témoigne les quelques illustrations.

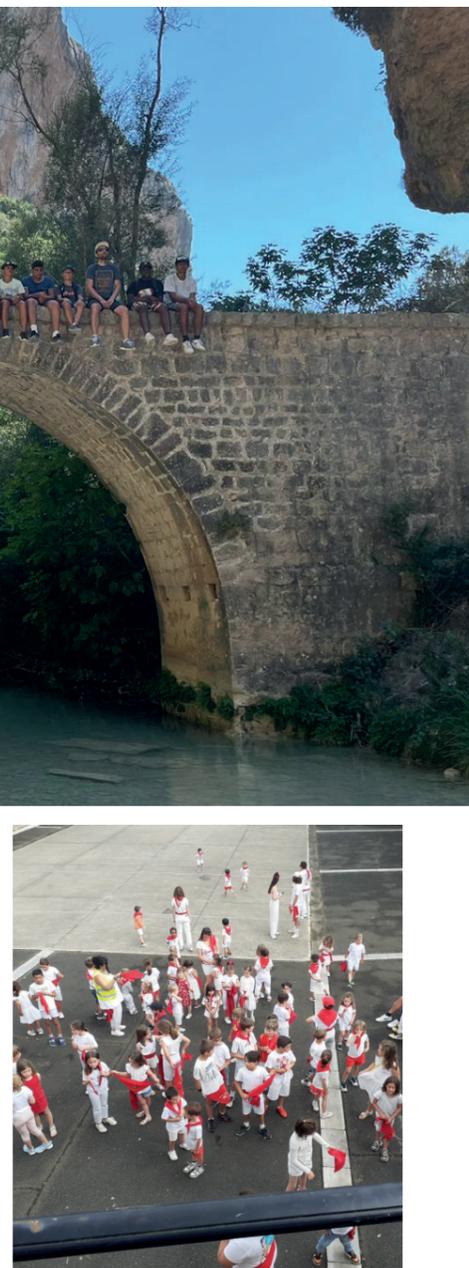
Cet été 2024 était également la première saison pour le dispositif sportif « Kirol'ttiki ». Initié au printemps dernier, on observe la montée en puissance de ce nouveau service dont les formats « stage » en petit groupe (sauvetage côtier, voile, surf) ont particulièrement bien fonctionné. Une première expérience qui permettra de tirer de premiers enseignements afin de continuer à adapter la programmation.



Une « fête du Lac » pour marquer la fin de saison

Placée sous le signe du sport en cette année olympique, l'équipe du service enfance/jeunesse a souhaité marquer la fin de saison en organisant le dernier jour d'accueil un événement collectif autour de la plaine Arbéou. Réunissant les ALSH de Lahonce et Urcuit, les enfants de 8 à 13 ans ont pu s'adonner aux épreuves sportives (Course à pied & Vélo, course d'orientation) à travers des parcours spécialement adaptés pour l'occasion. Rejoints dans l'après-midi par les plus jeunes, plusieurs activités ont été organisées avec l'envie de partager un moment convivial entre parents et enfants. Ponctué d'une séquence festive, c'est avec simplicité et bonne humeur que fut clôturée cette belle saison 2024.

Bonne rentrée à toutes et tous !





Découverte Jardin-école

CONTEXTE

Cet événement était proposé dans le cadre de l'événement « Tous au compost ». Chaque année, notre association Les Carioles Vertes participe à la quinzaine nationale sur le thème du compostage. Cette période permet d'organiser des événements de sensibilisation à la pratique du compostage. Lors de la création de ce programme, nous avons ciblé le milieu scolaire.

C'est sur notre terrain de Lahonce que nous avons eu le plaisir d'accueillir deux classes de CP-CE1 pour 1h30 d'animation.

OBJECTIFS

Les objectifs de cette journée étaient les suivants :

- Découvrir ou redécouvrir la pratique du compostage,
- Connaître les différentes techniques de compostage,
- Fabriquer du compost,
- Utiliser du compost.

DÉROULÉ

Nous avons accueilli en matinée la classe de Madame Noël et l'après-midi celle de Madame Galipérier. Les enfants ont pu enfiler leurs bottes et déposer leurs affaires dans notre abri. Nous avons débuté la séance par une présentation générale de l'association et abordé la notion de compost avant la découverte de l'espace (jardin-école et terrain de compostage) et des activités. Afin de faciliter l'organisation des activités, nous avons fonctionné en deux groupes. Les enfants ont ainsi pu être accompagnés dans la découverte des ateliers.

- ATELIER 1 : les gestes du compostage

Nous nous sommes réunis autour d'une table et avons énuméré les déchets qui se compostent. Les enfants ont pu fabriquer et manipuler leur compost. Ils ont ensuite déposé leurs déchets et les ont mélangés avec de la matière sèche. Nous avons alors proposé aux enfants de tamiser (technique permettant d'affiner le compost et de l'utiliser plus facilement en enlevant les éléments grossiers qui n'auraient pas été complètement compostés). Les enfants ont pu découvrir les différents outils que nous utilisons pour composter : râtaeux, pelles, fourches, fourches bêches, pelles bêches, griffes, hachoir à légumes.



- ATELIER 2 : fonction et utilisation du compost

Les élèves ont pu découvrir comment utiliser le compost, notamment au travers de légumes qui poussent sur le terrain, tout comme les aromates et les fleurs. Ils ont pu comparer les cultures avec et sans compost, et prendre conscience des bienfaits du compost sur la croissance des végétaux. Il s'agit de la principale fonction de cet espace expérimental. Nous avons également pu échanger autour de notre récupérateur d'eau, l'eau étant l'or des jardins. Suite à ces échanges et observations, un temps pratique a été proposé durant lequel les enfants ont semé les graines de leur choix dans un rouleau de papier toilette recyclé en petit pot, rempli de terreau et de compost. Chaque enfant est reparti avec ses semis.

Les enfants ont été très actifs durant les échanges et les ateliers. Ils ont été volontaires, curieux et sensibles au sujet. Notons qu'ils ont particulièrement apprécié le tamisage et l'atelier de semence.

Leur enthousiasme nous conforte dans ces actions de sensibilisation, oh combien essentielles quand la terre est confrontée au phénomène du réchauffement climatique.



En guise de perspectives, nous avons à cœur de continuer à sensibiliser le jeune public. Ces enfants sont les acteurs de demain et la terre constitue leur bien le plus précieux. Grâce à notre jardin-école, nous espérons semer des graines qui feront prendre conscience de ce que représente l'entretien des espaces dans lesquels nous évoluons. Nous continuerons à développer de nouveaux supports pédagogiques et ateliers. Nous poursuivrons la sensibilisation. Nous espérons également recevoir de nouveau les élèves, dans le cadre d'une sensibilisation plus poussée à la pratique du compostage.

Ces élèves étaient les premiers à se déplacer et découvrir notre jardin-école, lieu de partage de savoirs. Conçu pour eux, leurs enseignants et leurs parents, il est une incitation au respect de la nature et au partage.



Le potager de l'école

Le potager de l'école a bien poussé depuis les plantations réalisées par les enfants début mai.

Les enfants et les animateurs s'occupent au quotidien des plants de légumes en apportant terreau et eau si besoin. Les plants de courgettes produisent à profusion pour le plus grand bonheur des enfants qui ont réalisé de magnifiques tartes aux légumes lors d'un atelier cuisine.

Tout le monde s'est régalé.

La mise en place des composteurs pour récupérer les déchets des repas de la cantine fonctionne très bien et très rapidement le terreau obtenu viendra amender la terre du potager afin de préparer le sol pour les futures plantations.

Conférence « Vivre au rythme de l'Adour et de ses barthes »



Conférence
Entrée libre

L'ADOUR ET SES BARTHES

D'hier à aujourd'hui, vivre au rythme de l'Adour et de ses barthes, une conférence autour de l'histoire de l'Homme et de la Nature rythmée par le fleuve Adour.
En présence de l'animatrice du CPIE Seignanx et Adour, Anatura 2000 du fleuve Adour.

Jeudi 8 février
à 19h30
Petite salle Kiroldegi Lahonce*



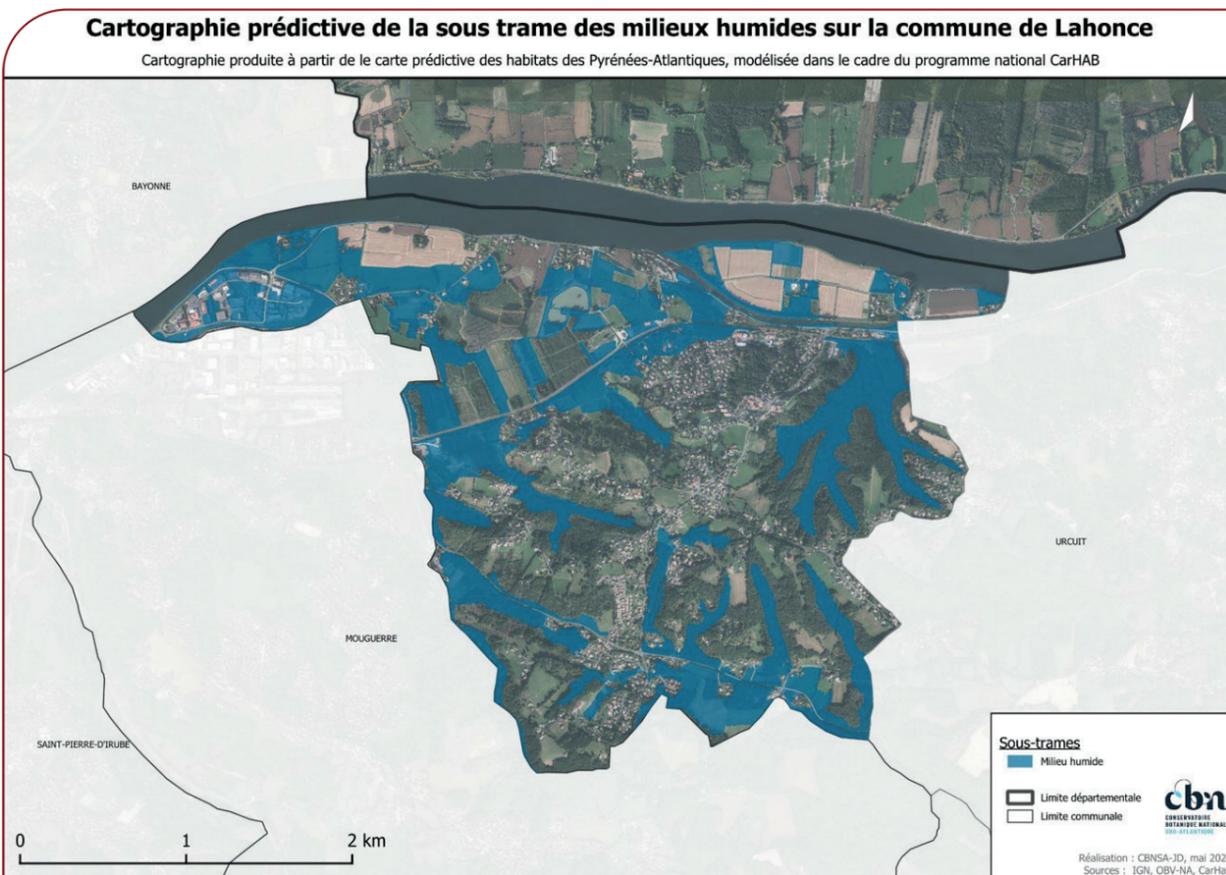
*Salle Polyvalente Kiroldegi, 200 Allée Erdiko Egoitza, 64990 Lahonce

En 2023, le CCL (Comité Consultatif Local) avait organisé plusieurs conférences, sur l'importance pour nos territoires des « forêts vivantes », des « sols vivants », des « zones humides ».

En février 2024, le CCL, en relation avec l'association des amis de l'abbaye, a organisé une nouvelle conférence : « Vivre au rythme de l'Adour et de ses barthes ». Léa Goutaudier, du CPIE Seignanx et Adour, animatrice de la conférence, nous a raconté l'histoire de l'Adour et de ses barthes. Les barthes sont au cœur des phénomènes hydrologiques (inondations, sécheresses, ...), thermiques (canicules, ...), humains (habitat, agriculture, paysages, ...), naturels (biodiversité, ...) qui rythment notre environnement. Elles sont ainsi au cœur de notre patrimoine naturel et social, déterminantes pour notre cadre de vie actuel et futur. Plus de 120 personnes ont assisté à cette conférence ! Signe d'un réel intérêt pour les barthes de l'Adour.



Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Lahonce : une première étape importante



La première étape de l'ABC, le diagnostic de la biodiversité sur notre territoire, s'est achevé en début d'année 2024, avec l'aide du GEN NA (Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine) et de la MIFENEC. En synthèse : nous avons la chance de vivre sur un territoire riche en éco systèmes et habitats naturels (zones humides, forêts, prairies), riche en flore (gentianes, orchidées,...) et en faune (papillons, oiseaux,...). Mais cette diversité est sous pression : pression de l'urbanisation et de nos modes de vie, pression du changement climatique, pression des espèces envahissantes (herbe de la Pampa, frelon asiatique),... et nous devons protéger cette biodiversité, parce que nous avons besoin de cette biodiversité pour notre santé et la qualité de notre cadre de vie.

La dernière réunion du « comité partenaires » a eu lieu le 27 mai. Un ensemble d'actions ont déjà été engagées (information, école, lac Arbéou,...) mais c'est maintenant au Conseil Municipal de prendre en compte les recommandations fournies dans l'ABC et de bâtir le programme d'actions de la commune pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes. Dans ce plan d'action, figurera notamment un plan de communication vers les habitants de Lahonce.



3 SEMAINES POUR AGIR

Les inflorescences d'herbe de la pampa sont là

ALERTE
Espèce exotique envahissante
INTERDICTION du 2 mars 2023




- Couper les inflorescences pour stopper la pollinisation et la maturation des graines
- Mettre les plumeux coupés dans les sacs plastiques bien fermés
- Déposer les sacs plastiques en déchetterie afin de ne pas propager les graines ou pollen involontairement




Plus d'infos



Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine



Comme vous avez sûrement pu le constater, les premières inflorescences d'herbe de la pampa ont fait leur apparition ! Nous vous invitons à agir en coupant les inflorescences dès à présent afin de limiter la propagation de l'espèce sur le territoire.

Nous rappelons que cette espèce est interdite à toute activité depuis l'arrêté du 2 mars 2023, il est donc du devoir et de la responsabilité de chacun d'agir.

Les inflorescences doivent être coupées dans les 3 semaines dès leur apparition, période qui correspond au délai nécessaire à la maturation des graines. Par ce geste simple, nous ralentissons la colonisation de la plante et surtout réduisons la période des allergies pour les gens sensibles et allergiques aux graminées (plus de 20% de la population).

Une fois coupées, elles doivent être placées dans des sacs poubelles et être évacuées en déchetterie où elles pourront être traitées convenablement





LES AMIS DE L'ABBAYE



L'assemblée générale des Amis de l'ABBAYE s'est tenue le 18 avril dernier.

Après les présentations des rapports d'activité et financier de l'année 2023 approuvés à l'unanimité, l'Assemblée Générale a reconduit le Conseil d'Administration composé de Mmes Brodu et Lamoise et de Mrs Aphenecche, Bioy, Duboscq, Franco, Ourtiague et Wojtyniak.

Le Bureau poursuit pour 2024 les actions installées dans la vie locale, les Musicales et les Journées du Patrimoine, la restauration des objets mobiliers de l'abbatiale et a inscrit trois nouveaux chantiers présentés et approuvés par l'AG :

- un rapprochement avec les Amis de l'Abbaye Prémontrée de Villoria en Espagne. Ce rapprochement amical se veut « transpireneois » et pourrait déboucher sur un jumelage.
- la refonte de notre site internet « abbayelahonce@gmail.com » qui adoptera la pratique de « QR codes » afin de compléter, sur site, l'information des visiteurs lors de leur passage à l'ABBAYE et en même temps va animer et donner vie aux éléments d'informations communiqués dans le site.
- la création d'un atelier informatique qui sera lancé à l'automne à destination des adhérents et des lahonçais qui sont à la recherche d'une initiation informatique ou du perfectionnement de leur savoir-faire.



Notre année a débuté par la première date des Musicales le 28 Avril avec l'ensemble vocal Octavius. L'assistance nombreuse et diverse a pu apprécier la qualité et le travail de cette formation qui a eu beaucoup de plaisir à nous faire écouter et découvrir un grand auteur de musique baroque W. Byrd. Pour notre prochain rendez-vous fixé aux **Journées du Patrimoine** voici nos premières indiscretions :

- Vendredi 20 septembre : journée réservée aux scolaires
- Samedi 21 Septembre : visites accompagnées et guidées, animations au cloître - Jeux gonflables

En soirée : concert de l'Estudiantina
Présentation de la soirée du 21 septembre 20h30 : Concert de l'Estudiantina.

Associations

Créée il y a 45 ans, l'Estudiantina d'Anglet, ensemble de guitares et de mandolines, propose une balade musicale à la rencontre d'œuvres classiques et de fantaisies populaires. Grâce à son timbre particulier, cet orchestre - 40 instrumentistes et une soprano - offre des mélodies espagnoles, russes, italiennes ou sud-américaines.

Entrée Gratuite - Libre participation

- Dimanche 22 septembre : visites accompagnées et guidées
Messe solennelle à 10h30

Apéritif animé- mutxikos - Les Amis vous y attendent dès 12h. N'oubliez pas d'inscrire la date du 15 décembre : nous accueillerons dans le cadre du Téléthon l'Ensemble « Octavus » qui nous proposera un concert de chants de Noël.

Programme des visites estivales proposées par notre Passeur d'histoires. Visites sur réservations

Dimanche 21 juillet à 18h, Dimanche 28 juillet à 18h, Dimanche 4 août à 18h, Dimanche 11 août à 18h, Dimanche 18 août à 18h, Dimanche 25 août à 18h.

Visites ouvertes aux personnes à mobilité réduite. Pour les groupes, d'autres visites peuvent être organisées en prenant rendez-vous auprès de : Max Wojtyniak au 06 73 40 13 07 ou à l'adresse : maxwojtyniak@gmail.com. Pour les visites individuelles s'adresser à la Mairie.

Visites gratuites avec libre participation destinée à la restauration du mobilier.

PGCATM



Comme de coutume chaque année, les anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Théâtres d'opérations extérieures (CATM. TOE OPEX) et les veuves ont contribué très largement, au maintien du devoir de mémoire par l'organisation et la représentation aux différentes cérémonies commémoratives, notamment le 11 novembre 2022, avec les Drapeaux PG CATM et du Comité du souvenir. Pour la cérémonie du 8 mai, commémorant la victoire et la fin de la seconde guerre mondiale, une délégation d'officiers du 1er Régiment Parachutiste d'infanterie de Marine de Bayonne nous a fait l'honneur de sa présence ainsi que le détachement des sapeurs-pompiers d'Urt.

L'assemblée annuelle de la section s'est tenue comme il se doit le 5 décembre 2023. Ce jour de commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie a donné lieu, à la lecture du message de la Secrétaire d'état auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la mémoire. Après le dépôt de gerbe par Louis PINAN, Président de la Section et le recueillement devant le monument aux morts la cérémonie s'est achevée par la Marseillaise à capela. Le monument aux morts a été restauré par la commune et a bénéficié d'une subvention de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants)

Afin de permettre de pérenniser le devoir de mémoire, en général et pour LAHONCE en particulier, et, pour nous aider dans cet esprit, tous volontaires, notamment les anciens OPEX, seraient les bienvenus pour étoffer notre section, particulièrement pour le port du drapeau. Merci.

ALAYA

Cours et stages de qi gong à Lahonce

L'association Alaya propose, à des tarifs associatifs des cours de qi gong hebdomadaires et des stages (1 par saison), à la salle Setoin (tout près de la mairie, au dessus de l'espace jeunes).

Dès que la météo le permet, nous pratiquons dehors, dans le cloître de l'abbaye.

Ces cours sont dispensés par Claudie Escalé, dument formée et diplômée dans cette discipline.

Le qi gong s'adresse à tous, aux jeunes comme aux moins jeunes. Grâce à des mouvements doux et harmonieux, une respiration profonde, abdominale, naturelle, consciente et une concentration ouverte, le qi gong permet une régulation globale de l'énergie de tout le corps, et donc de l'esprit... Praticué régulièrement, il permet de ralentir les effets du vieillissement (c'est maintenant prouvé par des études scientifiques), une meilleure flexibilité des articulations, de renforcer le système immunitaire, de tonifier les muscles profonds, d'améliorer l'équilibre et l'enracinement, de renforcer la mémoire et la concentration... pour ne citer que quelques exemples... tant les bénéfices de cette pratique sont nombreux... autant pour le corps que pour l'esprit...



Il est possible de venir faire un cours d'essai, de préférence en début d'année scolaire (les cours reprennent le 26 septembre) Voici les horaires: le jeudi de 19h à 20h 15, le vendredi de 9h15 à 10h30.

Des stages d'une journée, le week-end sont proposés pour apprendre comment s'harmoniser au mieux avec les saisons, et aussi aller plus loin dans la compréhension du lien étroit entre notre corps et notre esprit.

Ces stages s'adressent aux débutants, comme à ceux qui souhaitent approfondir leur Pratique.

Pour plus de renseignements:

- n'hésitez pas à consulter notre site: qiqongpyrenees.fr
courriel: qiqong.en.pyrenees@gmail.com

ASSOCIATION ART MOUVEMENT SANTE

Programme des activités

Axées sur le développement de la conscience corporelle, à dimension éducative et préventive nos activités concernent tous les publics pour tous les âges de la vie, dans une approche globale de l'équilibre de la personne.

Activité enfants :

MOTRICITES LIBRE pour les 3mois- 2 ans

HORAIRE MOTRICITE LIBRE : Lundi 10h-11h mensuel de septembre à juin

Un atelier une fois par mois - parents - bébé et professionnelles de la petite enfance. Pour un éveil ludique, sensoriel, proprioceptif et relationnel des jeunes enfants ainsi que d'échanges sur la parentalité.

Intervenante : formatrice petite enfance

DANSE POUR LES 3 - 8 ans

Rentrée : Lundi 16 septembre 2024

HORAIRE DANSE 3- 4 ans : Lundi 16h45 à 17h15

HORAIRE DANSE 5- 9 ans : Lundi 17h15 à 18h15

Les Ateliers de la Danse ART MOUVEMENT SANTE, associent à l'apprentissage de la Danse contemporaine, le développement des aptitudes créatrices de chaque enfant à imaginer, créer, se représenter et symboliser. Musique, rythme, espace, objets (tels que rubans, ballons, tissus) sont les supports pédagogiques utilisés pour stimuler le développement des aptitudes psychocorporelles de chaque enfant favorisant son plaisir créatif et expressif dans le mouvement.

Une pédagogie active pour chaque enfant pour évoluer et s'épanouir par la danse.

ENSEIGNANTE : D.E d'enseignement de la danse Contemporaine- Artiste intervenante agréée DRAC /EN en milieu scolaire / IME/

ACTIVITES ADULTE : LA GYMNASTIQUE HOLISTIQUE

Educative

- Pour comprendre notre corps, développer notre confiance dans notre ressenti, repérer les limites de notre corps, les respecter dans l'avancée des apprentissages.

- Pour soulager des douleurs, repousser les limites articulaires de certaines pathologies musculo squelettiques. Pour évoluer dans les apprentissages en confiance et sécurité corporelle.

- Pour améliorer l'équilibre de sa posture et entretenir les grands systèmes qui régissent notre équilibre de vie : Circulatoire. Cardio- respiratoire. Digestif. Nerveux. Neuro végétatif. Neuro-musculaire. Ostéoarticulaire et musculo-tendineux.

- Pour tous les âges de la vie

ADULTE TOUT PUBLIC : Gymnastique holistique hebdomadaire

Lundi : 18h45 - 20h15
Mardi : 9h - 10h30
Mardi : 12h - 13h30

SPECIAL SENIOR : Equilibres de l'âge & psychomotricité hebdomadaire (programme gratuit- reçoit le soutien du Département- Carsat- Mairie Lahonce)
Pour 14 participants de 60 ans et +
Mardi : 14h30 -16h : du 10 septembre 2024 au 11 mars 2025

SENIORS PLUS : Atelier prévention santé
Lundi : 10h30- 12h – 1 fois par mois sur inscription

ATELIER SANTE PLUS : Yeux & colonne cervicale

Mardi : 10h45 – 11h50
Mardi 1^{er} octobre 2024
Mardi 8 octobre 2024
Mardi 15 octobre 2024
Mardi 5 novembre 2024
Mardi 12 novembre 2024
Mardi 19 novembre 2024

ATELIER SANTE PLUS : Périnée

Mardi : 10h45 – 11h50
Mardi 14 janvier 2025
Mardi 21 janvier 2025
Mardi 28 janvier 2025
Mardi 4 février 2025
Mardi 11 février 2025
Mardi 18 février 2025

ATELIER SANTE PLUS : colonne vertébrale sur gros ballon

Mardi : 10h40- 11h50
Mardi 11 mars 2025
Mardi 18 mars 2025
Mardi 25 mars 2025
Mardi 1 avril 2025
Mardi 8 avril 2025
Mardi 15 avril 2025

STAGE LAHONCE

Avec : La Méthode EHRENFRIED Gymnastique Holistique
Pédagogie : Pratique et théorie - Prise de notes - Echanges collectifs
DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 : 9h30 - 17h
MAIN- EPAULE - OMOPLATE- prendre donner créer.
VENDREDI 1er NOVEMBRE 2024 : 9h30 - 17h
POSTURE - RESPIRATION - VOIX
SAMEDI 25 JANVIER 2025 : 9h30 -17h
DES LIGNES AUX COURBES AUX SPIRALES
SAMEDI 22 FEVRIER 2025 : 9h30-17h
EQUILIBRE- REFLEXE- ADAPTABILITE

Praticienne : Formatrice certifiée méthode EHRENFRIED
Gymnastique holistique préventive éducative thérapeutique
LIEU DES ACTIVITES ART MOUVEMENT SANTE
Salle SETOAIN 1er étage - LAHONCE
RENSEIGNEMENT- INSCRIPTION – TARIF 2024 :
Association Art Mouvement Santé
TEL : 06.82.17.69.43
MAIL : artmouvementsante@orange.fr
Consulter le site de l'association
<https://www.artmouvementsante.fr>
Danse enfant- Association Art Mouvement Santé



ATXIK ETA SEGI

L'Association ATXIK ETA SEGI a débuté l'année 2024 par son Assemblée Générale à la petite salle Kiroldegi. Celle-ci s'est prolongée par un repas convivial à la grande salle attenante. Les activités débutent avec la traditionnelle sortie à la cidrerie Aginaga à USURBIL, après une visite guidée d'HENDAYE. Nous avons confectionné un char pour le Carnaval de LAHONCE. Malheureusement, celui-ci est resté au garage, avec l'annulation du défilé.

Le 21 mars, les cuisiniers de l'Association ont confectionné un repas « palombe et chevreuil ».

Changement de décor le mardi 16 avril avec une sortie à SARE. Le matin : visite et dégustation à la Maison du Gâteau Basque, puis visite guidée des Grottes de SARE, avant un départ vers le restaurant Santamaria à SANTESTEBAN, en Navarre.

Une partie des adhérents s'est associée à BIZI BERRIA de VILLEFRANQUE pour une « sortie communautaire » à ROSAS et alentours, du 28 avril au 2 mai.

Après une accalmie au mois de mai, nous attaquons la fin du semestre avec un déplacement en sud Gironde, le 6 juin. Visite de BAZAS, SAINT MACAIRE, et d'une cave dans le SAUTERNAIS.

Nous terminons le semestre par un repas « cochon de lait », le mardi 18 juin, prévu au départ au Lac d'Arbéou, mais compte tenu de la météo de ces derniers jours, nous l'avons organisé dans la salle Kiroldegi.

Après la pause estivale, les sorties et repas conviviaux reprennent dès le 26 septembre pour un déplacement vers BANCA, LES ALDUES et BAÏGORRY.

Au mois d'octobre est prévu un repas associatif à Kiroldegi. Le 5 novembre, une journée est prévue à HASPARREN et LABASTIDE.

Nous préparons enfin un dernier repas de fin d'année le 12 décembre.

En dehors de ces sorties et repas internes, notre association prépare un vide-grenier ouvert à tous, le dimanche 29 septembre autour de Kiroldegi et ensuite un GRAND LOTO, toujours à Kiroldegi, le dimanche 17 novembre.

Notre association a également une section « espagnol ». Les cours sont proposés les mercredi matin. Pour plus de renseignements, contacter Anne au 06 86 34 18 42.

En complément de ces événements, nous occupons tous les lundi après-midi, la salle Bilgunea, avec des jeux de cartes et de société, et sur le terrain annexe, de la pétanque pour les plus « sportifs ».

Après l'obtention d'une carte d'adhérent, chacun peut participer aux activités selon ses possibilités.

Pour cela, contacter notre Président, Jean Marie SALDIBOURE au 05 59 31 65 84 ou sur le portable 06 80 04 48 76.

ESKULARI



Les jeunes du club ayant participé au Punpa Tiki 2024.

Comme chaque année nos jeunes de l'école de pelote ont participé aux rencontres «Punpa Tiki» et nos poussins, benjamins et minimes au championnat en fronton organisé par le Comité Territorial du Pays Basque. Les fortunes sportives ont été diverses mais il faut signaler cependant les minimes Xan Hondarrague et Eneko Mailharin qui sont parvenus en finale dans la catégorie «benjamins».

Après l'été les entraînements reprendront début octobre, soit au mur à gauche «Lokarri» de Briscous le mercredi et la salle Kiroldegi de Lahonce le vendredi pour les débutants soit au trinquet de Lahonce pour les plus aguerris (renseignements : 06 13 72 22 65).

L'automne sera consacré à l'organisation du Master Eskulari Pro Pilota, compétition avec les meilleurs indépendants à main-nue du moment qui aura lieu au trinquet de Villefranque le mercredi 2 octobre pour les demi-finales et le samedi 5 octobre pour la finale et le repas. Nous espérons vous voir nombreux car au delà de la qualité des parties proposées qui représente une belle promotion de ce sport faisant partie intégrante de la culture de notre pays, cette manifestation est indispensable au fonctionnement de notre club.

«Uda on deneri eta frontoietan edo trinketeetan berriz sartzeko zain»

« Bon été à toutes et à tous en espérant se retrouver à la rentrée sur les frontons ou dans les trinquets»

GYMNASTIQUE ADOUR



L'association GYM ADOUR propose 4 cours par semaine, ainsi répartis :

- 3 cours de Pilates le lundi à 17h30 et à 18h20 et le mardi à 9h00 (cours de 45 mn)
- 1 cours de Gymnastique le lundi à 19h10 (cours d'1 heure)
- 1 cours de Stretching le mercredi à 9h (cours de 45 mn)

Toutes ces activités sont dispensées par une professeur diplômée, et sont accessibles uniquement aux adultes (femmes et hommes), sportifs ou non, à partir de mi-septembre jusqu'à fin juin.

Pour ceux qui souhaitent découvrir ces activités, un essai gratuit et sans engagement de 2 séances est proposé.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association par mail à l'adresse : gymadour.lahonce@gmail.com

Vous pouvez également nous rencontrer :

- au forum des associations qui se tient généralement début septembre
 - avant ou après les cours.
- L'association GYMNASTIQUE ADOUR vous souhaite un très bel été et espère vous voir très nombreux à la rentrée !!

LA VOIE D'UN ANGE

Ateliers Enfants
Enfants de 6 à 15 ans
Danse - Expression Corporelle
Renseignements au 06.59.61.94.76
sandrinecastaing19@gmail.com

L'Association « La Voie d'Un Ange » est une association qui a pour but de récolter des fonds à destination des enfants victimes d'accident de la route. Ces fonds sont récoltés à l'occasion de Concours et Spectacles de chant et danse organisés dans les Landes et le Pays Basque.

L'association a l'honneur d'être soutenue et parrainée par Bruno Berbères, directeur de casting des émissions The Voice et The Voice Kids mais également des plus grandes comédies musicales tel que Les Dix Commandement, Mozart l'Opéra Rock, Dracula etc... et depuis 2017 (date de création de l'Association). La Voie d'Un Ange a la joie de voir plusieurs de ses chanteurs participer aux émissions The Voice et The Voice Kids chaque année.

Pour la rentrée 2024, l'association propose des Ateliers Artistiques Enfants à partir de 6 ans, dont les activités seront la Danse, le Chant et l'Expression Corporelle qui seront dispensés par Sandrine Castaing Chorégraphe et membre active de l'Association.

Renseignements et inscriptions pour les ateliers enfants au 06.59.61.94.76 ou par mail sandrinecastaing19@gmail.com

Renseignement et inscription aux Concours de Chant au 06.14.56.36.21 ou par mail franck@singinevents.fr

Bureau de l'Association :
Rolande Perrier : Présidente
Franck Lesburgueres : Vice Président
Eric Le Floch : Trésorier
Estelle Boulart : Secrétaire



HIK HASI



Hik Hasi, association qui œuvre pour la promotion de la langue basque continue d'assurer sa mission première : la pratique de l'euskara à travers les cours d'apprentissage et le chant. Les cours de basque pour adultes : Les cours se sont déroulés à Lehuntze/Lahonce avec Martine Charron et Marko Bottemine en tant qu'enseignants/irakasle. Nous avons encore une fois surmonté la difficulté de trouver un enseignant et avons permis à 21 élèves de continuer ou de commencer leur cursus. Il s'agissait de deux groupes motivés puisqu'à priori ils souhaitent continuer l'an prochain.

Le chant : Il s'est déroulé à raison d'une répétition tous les 15 jours. 45 chanteurs inscrits assurent des répétitions permettant de réunir à chaque fois une trentaine de participants. Nouveauté cette année puisque nous avons sauté le pas d'être dirigés par Isabelle prof de chant. Cette évolution a semblé plaire et sera reconduite l'année prochaine. Une sortie cidrerie regroupant les deux sections a enfin pu être organisée. Le bus quasi plein a résonné jusque bien tard dans la soirée.

Lors des fêtes de Lehuntze, nous avons organisé le Lehuntzen Kantuz qui a eu lieu le samedi en fin d'après-midi.

Le dimanche 8 octobre à partir de 11h nous avons organisé le premier « Aturri Ondo Kantuz » journée du chant ouverte à tous. Les groupes de chant amis de Bardotse, Beskoitze, Mugere, Hiriburu Milafranga et Lehuntze ont participé à l'organisation de cette journée qui a vu près de 300 chanteurs se réunir. Tous les bénéficiaires ont été reversés aux Ikastolas de Bardotze, Beskoitze et Hiriburu qui ont travaillé toute la journée. Nous vous donnons rendez vous d'ores et déjà le 6 Octobre pour ce qui sera la seconde édition.

Hik Hasi souhaite participer à sa manière au développement de la place de l'euskara dans le village a proposé un spectacle MAKILIKIKKI (en euskara) principalement destiné au très jeune public. Devant le succès de cette manifestation nous reconduirons l'expérience et proposerons le spectacle Papogorri de Naia Robles et son fils toujours avec le soutien de la Mairie et de la CAPB. Le spectacle devrait se dérouler le 1^{er} Décembre et nous vous tiendrons au courant dès que le projet sera bouclé.

Euskara ikasi nahi baduzue edo euskaraz kantatzeko zatozte Hik Hasi Lehuntzeko Gau eskolarat.

Si vous êtes intéressés par nos activités qui reprendront début Octobre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous : Kako Dabbadie : 05.59.31.72.33.

Martine Charron : 05.59.31.55.49.

Nous serons également présents lors du forum des associations. Guk Euskaraz, Zuk zergaitik ez ?

PATCHWORK

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouvelles adhérentes qui se sont vite intégrées à notre petit groupe. En 2024 nous n'avons pas fait d'exposition mais nous travaillons d'arrache-pied pour préparer celle que nous comptons faire en début d'année 2025.

En attendant vous pouvez toujours venir voir un aperçu de nos travaux en venant nous rencontrer lors du forum des associations qui aura lieu le 7 septembre.

Nous nous retrouvons toujours les lundis après-midi de 14h. à 17h. (hors vacances scolaires) au foyer des jeunes et nous sommes prêtes à « adopter » de nouvelles patcheuses. Cette année notre rentrée est prévue au 1^{er} septembre.



KATUAK



Nous sommes une association de motards passionnés par la mythique marque Harley-Davidson. En 2019, 3 amis créent les « Katuak » qui intègre rapidement «la fédération Harley-Davidson Club de France » réunissant une quarantaine de clubs aux 4 coins de l'Hexagone. Hormis sillonner les routes de notre magnifique Pays Basque, notre plaisir est de partir plusieurs jours, avec notre tente et duvet, pour assister à des « rallyes » organisés par les différents clubs du H.D.C. En 2022 avec l'aide de la mairie, nous avons organisé notre premier rallye à Lahonce. Près de 200 motards, venus de toute la France, se sont retrouvés pour passer un week-end inoubliable. La 2^e édition se déroulera le week-end du 7 et 8 septembre à la salle Kiroldégi. Nous attendons encore beaucoup de motos venant de toute la France, d'Espagne et peut-être même d'autres pays européens. Pour ceux qui le désirent, sachez que tout le monde est le bienvenu, petits et grands, pour admirer nos rutilantes machines et partager un verre de l'amitié.

Nous en profitons pour vous rappeler que nous sommes aussi présents chaque année pour des baptêmes motos lors du Téléthon afin de faire découvrir ou redécouvrir le plaisir d'une balade sur une moto de légende, car les « bikers » ont également un grand cœur.

Gilles, Stéphane et Peio membres du bureau du H-D-C KATUAK

TROUP'ADOUR

Le 22 juin dernier, dans la grande salle Kiroldégi, les adhérents de l'association Troup'Adour ont revisité les comédies musicales devant plus de 150 personnes.

Forte de ce succès, l'association va à nouveau proposer à la rentrée des ateliers de chant et de danse afin de préparer un nouveau spectacle prévu au début de l'été 2025.

Les ateliers proposés débiteront courant du mois de septembre et seront dispensés dans la petite salle Kiroldégi.

Le planning est ainsi défini :

-Chant enfants/adolescents (dès 6ans) = mercredi de 17h30 à 18h30

- Chant adultes débutants = mardi de 20h30 à 21h30

- Chant adultes confirmés = mercredi de 18h30 à 20h

- Danse adultes = mardi de 19h à 20h30

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Léna Castaing (Vice Présidente) au 06.24.66.76.65 ou Mélanie Rousseau (Présidente) au 06.34.23.04.36 ou bien par mail troupadour64990@gmail.com.



MULTIP LEZ'ARTS

Nous sommes trois associations qui œuvrons pour la promotion et la diffusion des arts du cirque en Pays Basque nord. Les associations Multip Lez'Arts (Lahonce), Ziliportaka (Bardos) et ArmiArma (Bariatou) se sont donc rencontrées pour organiser ensemble une convention de jonglerie dans le village de Lahonce du 25 au 27 octobre 2024.

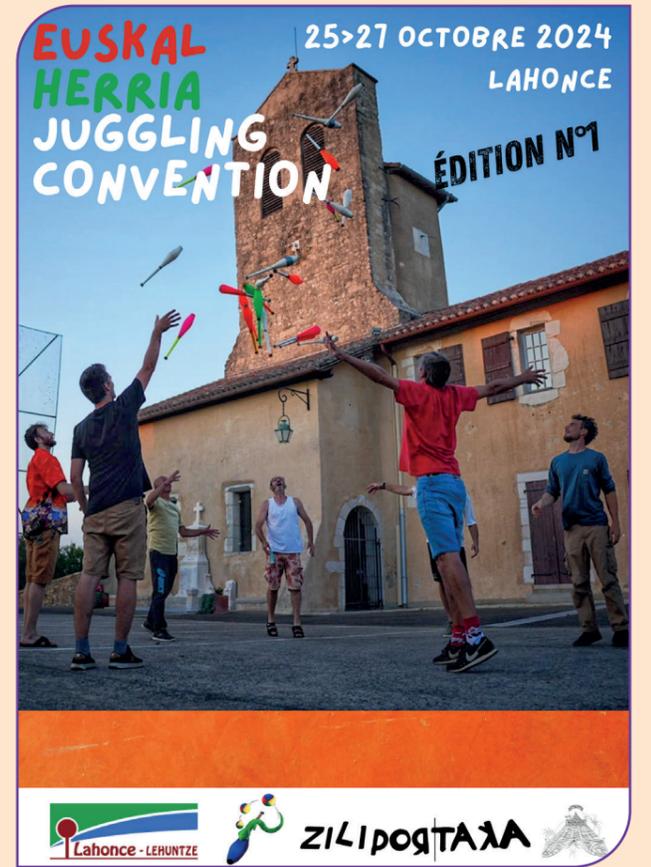
Créer un tel événement à Lahonce sera l'occasion pour nous de faire de nouvelles rencontres avec des personnes qui partagent la même passion pour la jonglerie. Ce sera aussi le moyen de sensibiliser le grand public à notre art en l'incluant dans une programmation adaptée.

Ce projet intitulé Euskal Herria Juggling Convention a pour objectif de rassembler des personnes d'origines et de sensibilités différentes qui partagent la même passion pour la jonglerie.

Nous voulons aussi transmettre ces valeurs :

- Auprès du public local en proposant au grand public de se familiariser aux arts du cirque et de la jongle. (programmation spécifique dans le village)
- Promotion de la langue et de la culture basque avec notamment un contenu entièrement bilingue.
- Protection de l'environnement par la sensibilisation et la mise en place de bonnes pratiques durant l'événement. (toilettes sèches, tri sélectif, production locale,...)
- Lutte contre toutes les formes d'exclusions. (racisme, homophobie, sexisme et handicap)

Cette manifestation est l'occasion pour les participants de découvrir la culture locale et pour les villageois d'avoir l'opportunité de voir le jonglage sous toutes ses formes auprès d'artistes confirmés et passionnés. De plus, cette convention touchera un large public national et international avec l'intervention d'artistes d'horizons différents.



ADOUR PLAISANCE

Après maintes péripéties l'équipe du Club Adour Plaisance a pu maintenir à flots la saison 2024, Gilles SEGUIN est sorti de sa retraite pour assurer la responsabilité de la structure, accompagné de Thomas LABACHOT moniteur de voile et de Justine et Iban aides moniteurs qui désirent s'engager avec nous pour les prochaines saisons.



Les villes d'Anglet, de Bayonne et du Boucau ont pu bénéficier des créneaux centre de loisirs et nos habitués, eux, ont pu profiter des plaisirs de l'Adour sur les plages horaires du soir, sans oublier la jeunesse lahonçaise via Kirolttiki qui a pu jouer cette année de cours particuliers.

Maintenant, c'est rangement et repos. Un grand merci à tout le monde et on se dit à l'année prochaine pour notre 36^e saison.

COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année, le Comité des fêtes participe aux activités inter-associatives au sein du village. À l'occasion du Marché de Noël, quelques membres se sont occupés de préparer quelques tapas, pendant que d'autres assuraient le service au bar. Malgré le mauvais temps, le comité a également tenu le bar lors du Carnaval !

À l'arrivée du mois de mars, le comité s'est occupé d'organiser le traditionnel repas de l'Age d'Or. Les villageois étaient au rendez-vous, ce fut un énième moment de partage entre toutes ces générations.

Arrivent les beaux jours, la préparation de l'événement de l'année pour le comité : les fêtes du village ! Pour sa deuxième édition, l'apéro des quartiers du jeudi soir a de nouveau été un succès ! Le vendredi, les membres du comité ont à nouveau préparé le traditionnel méchoui « made in comité ». La météo du samedi n'a pas été compatissante, mais le comité a réussi à vous proposer un joli spectacle cabaret avec la troupe MIKE ANGEL'S, suivi d'un joli bal avec PATCHAMAMA. Le dimanche cette année a été différent par bien des choses. En effet, les villageois ont répondu présent à l'apéro suivi du repas paella ! Malgré le changement de programme, les lahonçais et lahonçaises sont venus admirer les membres du comité courir derrière (ou devant) les vaches ! Pour clôturer ces fêtes, le groupe DAMSO&CO a fait danser et chanter le village sous le chapiteau !

L'organisation de chaque animation est rendue possible grâce à bon nombre de personnes c'est pour cela que le comité tient à remercier la Mairie, nos partenaires, mais aussi grâce à vous et à votre générosité lors de notre passage pour la distribution des programmes. Merci à vous par votre présence à nos fêtes, merci pour votre générosité et merci d'être encore présent l'année prochaine !

TRUKATU

Les affaires reprennent ! Quelques infos :

- Après un atelier « Apprendre à greffer » pour développer un verger durable, après la Bourse aux Plantes, il nous a semblé qu'accompagner son ou ses enfants à l'heure de la pré-adolescence, dans l'environnement numérique et complexe de 2024, méritait réflexion, partage d'expérience et de pratiques !



L'association Trukatu, en partenariat avec l'APE, a organisé, sur le 3^e trimestre, avant l'entrée au collège de jeunes Lahonçais, un cycle de trois ateliers participatifs « comment faciliter la réussite de mon enfant en sixième ? »

Nous avons abordé, au cours de ces séances animées et riches en échanges, des thèmes aussi cruciaux à cet âge de la vie que : la confiance en soi, la motivation et l'autonomie.

Les « mamans », concentrées et concernées, ont été sensibilisées au travers d'exercices divers à l'importance de savoir et apprécier les qualités de son enfant, mieux comprendre les différentes facettes de sa personnalité, ses facteurs de motivation, sa manière d'apprendre.

Nous envisageons de repropose ce type d'atelier si la demande se fait sentir, pour des pré-ados et ados, et serons particulièrement heureuses d'ailleurs d'accueillir aussi des « papas ».

Témoignages : « superbe découverte, qui permet de mieux se connaître et d'adopter les bonnes attitudes en fonction du tempérament de l'enfant », « Excellents ateliers qui donnent les clés pour accompagner son enfant dans l'apprentissage et la mémorisation », « Ateliers très intéressants qui permettent d'avoir les outils pour développer la confiance en soi et l'autonomie de notre enfant. Belle découverte personnelle ».

- En préparation: un échange de matériel entre voisins, le ramassage des pommes et une matinée « Santé et Alimentation ». Un appel aux cueilleurs et pommiers volontaires sera lancé début septembre.

- Consommer différemment, localement, sans plastique, sans déchet, en s'amusant et en régaland le village, c'est le but de l'apéro Zéro Déchet du dimanche des Fêtes de Lahonce. Cet apéro n'a pas eu lieu cette année. Pas de cakes, biscuits, dips de légumes, etc, mis sur les tables avec nappes en tissu, verres en verre, bouquets de fleurs. Une décision prise difficilement, par manque de personnes disponibles et surtout par une absence de sens général. Peut-être l'année prochaine ?

Et pour finir, comme nous avons souhaité au Comité des fêtes joyeuses, bienveillantes et solidaires, nous souhaitons à toutes et tous des vacances sereines et reposantes.

Contact :trukatulehunte@gmail.com

TTIRRITAK



La saison a commencé par le Téléthon et le Carnaval et nous continuons.

Le dimanche 5 mai, TTIRRITAK Eguna sous un beau soleil avec nos danseurs et ceux d'Angresse ainsi que les txistulari de Jo Txistua de Bayonne.

Nous avons eu moins de chance le dimanche suivant lors de Herri Urrats, mais nous avons pu danser mutxiko.

Dimanche 7 juillet, nous avons animé les MUTXIKO pour TOUS.

Comme chaque année, pour les fêtes de Bayonne, nous étions présents à la maison de retraite le Séqué afin d'animer l'apéro des résidents.

Puis le vendredi matin, nous avons défilé et dansé dans les rues de Bayonne avec Jo Txistua !

Evidemment, en collaboration avec le groupe d'Angresse !

Les 21 et 25 juillet, nous avons dansé à Angresse pour les fêtes et le marché nocturne, invités par le groupe du village. Dimanche 28 juillet, nous étions à Arbonne pour les 60 ans de mariage d'un particulier.

A cette occasion, nous avons présenté notre « enchaînement » de mutxiko et danses folkloriques à 8 au son du txistu de Otto et Xofi.

Ainsi que pour la réunion des Bikers à kiroldegi le 7 septembre, les journées du patrimoine les 21 et 22 septembre et le 12 octobre pour les « Blouses roses ».

Lundi 24 juin, « clotûre » de la saison d'étude 2023/2024.

Mais nous continuons nos répétitions tout l'été pour être « au top » !!!!

L'année 2025, année des 30 ans de Ttirittak se dessine festive et grandiose...

La rentrée se fera début octobre 2024.

Nous avons donc un bel été rempli de danses et de rires.

Merci à tous et à toutes pour vos efforts.

Contacts :

Jean Ourthiague : 06 81 03 88 92

M. Y : 05 59 31 66 34

Laurendi : ttirittak.elkartea.lehunte@gmail.com

PINCEAUX, CHEVALETS ET BONNE HUMEUR

Pour l'Association, Pinceaux, Chevalets et Bonne humeur « Une page se tourne »

Après 34 années d'engagement Marie-Ange Amorena artiste peintre nous a annoncé son départ.

Aujourd'hui nous voulons renouveler nos remerciements, et si son départ est légitime et bienvenu pour elle, nous regrettons déjà ces moments de partage, ce rayon de soleil hebdomadaire.

Marie-Ange a accompagné pendant toutes ces années, dans cette sympathique et belle commune de Lahonce, un grand nombre de groupes sur le difficile, délicat mais riche et joyeux chemin de l'aquarelle, avec patience, douceur, humanité, bienveillance, écoute et un talent inégalable, nous te remercions tous, pour tout cela.

C'est une belle histoire que nous avons écrite toutes et tous ensemble.

Libre à nous de la poursuivre, pour cela nous avons eu le bonheur de rencontrer Sandrine Paolinetti en avril dernier.

Sandrine a volontairement participé aux 4 derniers cours d'aquarelle, elle souhaitait s'imprégner de l'ambiance, du niveau de chacun, et de nos attentes.

Nous avons salué cette démarche.

A travers sa présence, nous avons très vite décelé le talent d'une artiste peintre affirmée, sa gentillesse, son écoute, sa patience, sa douceur et son envie de nous rejoindre sont les valeurs que nous recherchions pour réussir une transition toute en douceur.



C'est avec joie, qu'à la rentrée de septembre 2024, Sandrine Paolinetti accompagnera désormais les amatrices et amateurs d'aquarelle.

Tous les futurs talents sont les bienvenus, des néophytes en aquarelle aux plus rompus à cet art

Les cours reprendront à la mi-septembre à un rythme hebdomadaire les jeudis de 9h à 11h puis de 11h à 13h et les vendredis de 9h30 à 11h30.

Le bureau.

Contact aquarellehahonce@outlook.fr ou au 06 25 96 05 12



Bon anniversaire
Les Carrioles Vertes !



Avec ou sans bio-compost ? avec bien-sûr ! nos jardinières, nos potagers sont plus vivants !

Proposer du bio-compost aux particuliers et aux professionnels est l'une des missions des « Carrioles Vertes », association qui a développé une expertise autour du compostage.

En mai, l'association a fêté à Lahonce son 5^e anniversaire, sur son espace de compostage et jardin-école, installé depuis juin 2020, au 680 Route des Barthes, grâce au soutien de la Mairie.

L'association accueille dorénavant sur ce lieu différents types de publics pour des ateliers de découverte de la boucle du compost, de sa fabrication à son utilisation. Ainsi, des classes de l'école de Lahonce ont profité de ce nouvel espace, lors de la quinzaine nationale « Tous au Compost » en mars 2024. C'est sur ce lieu que les particuliers peuvent également venir acheter leur compost en vrac. Il est fabriqué à partir

des biodéchets de la Banque Alimentaire, déposés sur notre terrain tous les jeudis. Le processus de compostage, réalisé dans la joie et la bonne humeur par l'équipe des bénévoles de l'association, a permis de produire en 2023, 43 tonnes de compost !

En plus de son activité de production et vente de compost, l'association développe pour les entreprises, institutions, écoles soucieuses de la valorisation des bio-déchets, des offres :

- de formation, pour leur donner les moyens d'agir
- d'accompagnement, pour concrétiser un projet de compostage
- de sensibilisation, pour rendre ludique le compostage.

Ces offres de service faciliteront notamment la prise en compte des réglementations sur les déchets verts.

Vous pouvez contacter l'association sur les réseaux sociaux ou au 07.79.40.63.36.



A noter Gogoan hartzeko

Numéros essentiels

Ecole : 05 59 31 51 54

Cantine - garderie : 05 59 31 62 44

Pompiers : 18

Gendarmerie : 05 59 42 53 10

Agence Postale : 05 59 55 51 35.

Du lundi au samedi de 8h45 à 12h15.

Lever du courrier : du lundi au vendredi 13h30 et le samedi

10h.

DÉCHETTERIE : 05 59 42 02 07

Route de l'Abbaye - CD 161 (à proximité du PN 348)

Mardi - jeudi - samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 12h.

Transports

Les horaires des transports sont disponibles sur le site :

Transports inter urbains :

<https://www.txiktak.fr>

Transports scolaires :

<https://www.txiktak.fr/le-transport-scolaire>

Taxi Lahonce :

Laurent Lafargue

06 45 79 53 16

laurentlafargue70@gmail.com

Conciliateur de justice

M. Dominique BOUCHE

M. Jacques TILLIER

Appeler la mairie de Saint Pierre d'Irube pour rendez-vous

tél : 05 59 44 15 27

Assistante sociale :

Appeler la Maison de la Solidarité Départementale de

Bayonne au 05 59 50 62 62. L'assistante sociale se

déplacera en mairie de Lahonce pour vous recevoir.

CCAS

Portage de repas, complémentaire santé

• CCAS St Pierre d'Irube : tél : 05 59 44 03 53

Aides ménagères mandataire / prestataire

• Mairie de Lahonce : tél : 05 59 31 55 10

LOCATION TABLES, CHAISES ET BENNE

Contactez Serge au 06 28 31 39 71

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

SUD OUEST :

Fabienne Gorostegui

tél : 06 98 81 84 62

Mail : corresp.lahonce@hotmail.fr

LA SEMAINE DU PAYS BASQUE :

Karine Noble

tél : 06 84 96 25 79 / 05 59 58 05 05

RADIO GURE IRRATIA :

Pierre Guillemotomia

383, rue du Pressoir - 64990 LAHONCE

Mail : regine-higoa@wanadoo.fr

Horaires d'intervention à Gure Irratia. Le point info de

Lahonce est diffusé un jeudi sur deux.

Diffusion aux alentours de 9h10. (106.6 FM)

LA SEMAINE DU PAYS BASQUE :

tél : 05 59 58 05 05

Horaires

MAIRIE : 05 59 31 55 10

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

et de 13h30 à 18h

Pour prendre rendez-vous avec Mr le Maire

ou ses adjoints, téléphonez au secrétariat

E-mail : contact@lahonce.fr

Le forum des assos aura lieu le samedi 7 septembre 2024 dans la cour de l'école de 10h à 13h.



Venez nombreux découvrir le monde associatif riche et varié de Lahonce avec de nouvelles activités proposées cette année.

La commune de Lahonce n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2023.

● Agenda Noiz, zer



AOÛT 2024

Mercredi 28 Août 2024 : Fête du lac (animation sportives autour du lac pour clôturer la saison estivale des jeunes, ados et leurs familles)

SEPTEMBRE 2024

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 Septembre 2024 : rassemblement de Harley Davidson

Samedi 7 Septembre 2024 : Forum des associations dans la cour de l'école

Samedi 21, dimanche 22 Septembre 2024 : journée patrimoine

Samedi 28 Septembre 2024 : la rue aux enfants (animations au cœur du bourg)

Dimanche 29 Septembre 2024 : vide grenier organisé par Atxik eta Segi sur le fronton ou dans la grande salle Kiroldegi

OCTOBRE 2024

Dimanche 6 Octobre 2024 : Aturri Ondo Kantuz : rassemblement de chorales dans le cloître organisé par Hik Hasi

Mardi 8 Octobre 2024 : journée départementale de Patchwork dans la grande salle Kiroldegi organisée par Patchwork Lahonce

Samedi 12 Octobre 2024 : Journée d'Etudes Régionale des Blouses Roses dans la grande salle Kiroldegi

Samedi 26 et dimanche 27 Octobre 2024 : Convention de jonglerie dans le cloître et derrière l'abbaye organisée par Multiplez'art

NOVEMBRE 2024

Dimanche 17 Novembre 2024 : loto dans la grande salle Kiroldegi organisé par Atxik eta Segi

DECEMBRE 2024

Dimanche 1^{er} Décembre 2024 : Pièce de théâtre en basque pour les enfants dans la petite salle Kiroldegi organisé par Hik Hasi

Dimanche 8 décembre 2024 : Lahonce fête Noël sur le fronton ou dans la grande salle Kiroldegi

Dimanche 15 Décembre 2024 : concert avec Octavius dans l'église organisé par Les Amis de l'Abbaye

Nouveau à Lahonce



● La Gazette de Lahonce Lehuntzeko kazeta

Naissances

| | |
|---------------------------------------|------------|
| BOUCHET MUGUERZA Jon | 07/01/2024 |
| GLATIGNY Lily Louise | 09/01/2024 |
| DARRIGOL Amaïur | 12/01/2024 |
| FRIBOLLE Pia | 16/01/2024 |
| LAXALT FICHOT Hodei | 03/02/2024 |
| LASSALLE Emy Zoé | 21/02/2024 |
| SEVAULT Samaël Michel Jean Marcel | 05/03/2024 |
| POURTAU Justine | 24/03/2024 |
| BERTRAND Gabin Jean | 31/03/2024 |
| INTSABY CAPDEVILLE Pia Lucie Eléonore | 03/04/2024 |
| WINTON FARIT Elaïa Cedra | 17/04/2024 |
| MAJÉRUS Andoni | 21/04/2024 |
| CHMIELOWIEC Eliot | 11/05/2024 |
| MOLIÉ BENDRELL Soleya | 05/06/2024 |
| SATHICQ URRUTIGARAY Enea | 11/06/2024 |
| ANDURAN Luken Aurélien Ludovic | 29/06/2024 |
| RICHOUX Victor | 21/07/2024 |
| ROUDON Malone Marcel Henri | 21/07/2024 |

Mariages

| | |
|---|------------|
| LECESNE Robin et SALDIBOURE Valérie | 09/03/2024 |
| CHARPENTIER Alan et CAILLIET Marianne | 04/05/2024 |
| SAUSSÉ Jean-François et GUIGNARD Fabienne | 10/05/2024 |
| FARGE Stéphane et DE COSTIER Nathalia | 11/05/2024 |
| LAURENT Sébastien et WINDAK Aurélie | 18/05/2024 |
| HYPOLITE Bruno et MIQUEL Isabelle | 25/05/2024 |
| HEYWARD Jean-Philippe et BIDOLI Savine | 01/06/2024 |
| LABASTE Yvan et MAUGER Aurélie | 24/06/2024 |
| CASBAS Pierre-Vincent et SAVARIEAU Marie | 26/06/2024 |
| DELAUNAY Baptiste et BALAO Mélissa | 29/06/2024 |
| VAL Benjamin et GARRIGOS Orane | 20/07/2024 |

Décès

| | |
|-----------------------------------|------------|
| APATHIE Bruno Bernard | 30/01/2024 |
| RAMON Isabelle Patricia Catherine | 04/03/2024 |
| SAVALOIS Madeleine | 18/03/2024 |
| MORROS André Jean Isidore | 17/04/2024 |
| BERNARD Laurie | 20/04/2024 |
| HERNANDEZ Henri | 04/06/2024 |
| ROBERT Jules André | 11/06/2024 |
| SAVALOIS Marie Danielle | 23/06/2024 |

